

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTRE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE
DIRECTION CENTRALE POLICE AUX FRONTIERES

DDPAF SERVICE GENERAL 02, BD
DU KENT
62803 COQUELLES
Tel : 03 21 48 25 00
Fax : 03 21 48 26 30
Code INSEE :

P. V. : n°

AFFAIRE :
CILA MEME

OBJET ;
AUDITION DU NOMME [REDACTED]

PROCES-VERBAL

L'an deux mil douze,
Le vingt cinq septembre, à treize heures quarante

Nous, JOSE PATFOORT
BRIGADIER CHEF DE POLICE
En fonction A COQUELLES

OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE en résidence A COQUELLES

- Nous trouvant au service,
- Poursuivant l'enquête de flagrance,
- Vu les articles 53 et suivants du Code de procédure pénale, ---
- En la présence de Monsieur HABIBI Najib, interprète en langue Pachtou, qui assure la traduction, ---
- Entendons la personne ci-dessous dénommée qui nous déclare en langue pachtou qu'elle parle, lit et comprend.---

SUR SON IDENTITE :

"Je me nomme [REDACTED]
Je suis né le 01/01/1983 à KABOUL (AFGHANISTAN).
Je suis fils de [REDACTED] et de [REDACTED] (patronyme ignoré).
Je suis de nationalité AFGHANE.
Je suis domicilié en UN LIEU INDETERMINE."
---"Ce n'est pas mon vrai nom, il y a une erreur, je vais vous donner mon vrai nom"---

SUR SON IDENTITE :

"Je me nomme [REDACTED]
Je suis né le 01/01/1983 à KABOUL (AFGHANISTAN).
Je suis fils de [REDACTED] et de [REDACTED] (patronyme ignoré),
Je suis domicilié en UN LIEU INDETERMINE.
Je suis célibataire sans enfant à charge.
Je suis SANS PROFESSION et je n'ai aucune ressource. J'ai un niveau d'études PRIMAIRES.
Je ne suis ni décoré, ni pensionné et je n'ai eu aucune distinction à titre civil ou militaire.
Je ne possède aucun permis de conduire les automobiles.
Je suis inconnu des services de police, de gendarmerie ou de la justice."

SUR LES FAITS :

---QUESTION : Je vous rappelle de votre droit, lors des auditions et des confrontations de faire des déclarations, de répondre aux questions qui vous sont posées ou de vous taire. Qu'avez-vous à déclarer ?---

---REPONSE : Je vais répondre à vos questions.---

---QUESTION : Avez-vous bien compris le motif pour lequel vous êtes en garde à vue dans nos locaux ?---

---REPONSE : Non, je ne sais pas.---

---QUESTION : Vous avez été interpellé ce jour sur un terrain appartenant à la Ville de Calais et que vous occupez de façon illicite et en réunion. Reconnaissez-vous ces faits ?---

---REPONSE : J'ai cru que je pouvais rester là-bas parce que d'autres personnes étaient aussi là-bas.---

2012/09/26 15:07:32

11 /19

26/09/2012 14:35 FAX 0321462530

UTJ0 C0QUELLES

* PREF ARAS

002/004

Suite PV n° / du 26/09/2012

Page 2 / 2

---QUESTION : Comptez-vous tester encore ici longtemps sur ce terrain ?---
 ---REPONSE : Non.---
 ---QUESTION : Pouvez-vous nous donner votre trajet depuis votre pays ainsi que les moyens que vous avez utilisés pour arriver jusqu'ici ? ---
 ---REPONSE : J'ai quitté l'Afghanistan il y a cinq ans. Je sais que je suis passé par l'Iran, la Turquie, la Grèce et l'Italie où j'ai fait une demande d'asile, c'était en Octobre 2010. Après on m'a donné des documents, un titre de séjour, une carte d'identité et un titre de voyage. Puis je suis parti d'Italie parce que je n'avais pas de travail. On vivait mal là-bas, c'est comme ici, c'est pareil. Je voulais aller en Angleterre.---
 ---QUESTION : Connaissez-vous les autres personnes qui ont été arrêtées avec vous et pour les mêmes faits ?---
 ---REPONSE : Non, je ne les connais pas.---
 ---QUESTION : Appartenez-vous à un groupe social ou ethnique ? Lequel ? ---
 ---REPONSE : Non.---
 ---QUESTION : Appartenez-vous à un mouvement politique ou syndical ? Lequel ? ---
 ---REPONSE : Non.---
 ---QUESTION : Craignez-vous des menaces en cas de retour dans votre pays ? ---
 ---REPONSE : Oui, à cause des gens de mon village.---
 ---QUESTION : Pourriez-vous me donner les raisons de votre départ ? ---
 ---REPONSE : On ne peut pas faire ce qu'on veut en Afghanistan.---
 ---QUESTION : Durant votre périple, avez-vous effectué des démarches quelconques pour obtenir un statut dans un des pays que vous avez traversés et avez-vous été arrêté ailleurs qu'en France ? ---
 ---REPONSE : Oui en Italie.---
 ---QUESTION : Depuis combien de temps êtes-vous en France?---
 ---REPONSE : Je suis en France depuis une semaine.---
 ---QUESTION : Combien de fois avez vous été interpellé en France?---
 ---REPONSE : C'est la première fois que je suis en garde à vue.---
 ---QUESTION : Quelles sont vos intentions en France à compter de ce jour ? ---
 ---REPONSE : Si il y a un travail légal, j'aimerais rester mais si il n'y a rien.---
 ---QUESTION : Si le Préfet du Pas-de-Calais devait prendre une mesure d'obligation à quitter le territoire national vous concernant assorti d'un placement au Centre de rétention, accepterez-vous cette décision et pourquoi ?---
 ---REPONSE : Je n'ai pas le choix je suis obligé, je ne peux rien faire contre le gouvernement.---
 ---QUESTION : Voulez-vous retourner dans votre pays ? ---
 ---REPONSE : Non.---
 ---QUESTION : Avez-vous quelque chose à ajouter ? ---
 ---REPONSE : Non.---
 --- Lecture et traduction faites par le truchement de notre interprète en langue pachtoui, l'intéressé persiste et signe avec Nous et l'interprète le présent procès-verbal à QUATORZE HEURES QUINZE.---

L'Intéressé

L'Interprète

L'O.P.J.



